NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

85 N° 8 1963

La IIe session du Concile Vatican II.Diverses lettres et allocutions

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 847 - 864

https://www.nrt.be/en/articles/la-iie-session-du-concile-vatican-ii-diverses-lettres-et-allocutions-2015

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La IIe Session du Concile œcuménique Vatican II.

Un communiqué du Cardinal Cicognani, Secrétaire d'Etat, en date du 27 juin 1963 (*A.A.S.*, 1963, 581), annonce que S.S. Paul VI, dans l'audience qu'il lui a accordée ce jour-là, a fixé le début de la Seconde Session du Concile Oecuménique Vatican II au 29 septembre 1963, 17e dimanche après la Pentecôte, fête de S. Michel Archange.

Nouveaux membres du Conseil de présidence et de la Commission de coordination.

L'Osservatore Romano du 31 août 1963 annonce que le Souverain Pontife a nommé trois nouveaux membres du Conseil de présidence du Concile : les Cardinaux Siri, archevêque de Gênes ; Wyszynski, archevêque de Varsovie ; Meyer, archevêque de Chicago.

La Commission de coordination s'est accrue aussi de trois membres : les Cardinaux Agagianian, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande ; Lercaro, archevêque de Bologne ; Roberti, Préfet du Suprême Tribunal de la Signature Apostolique.

1. Lettre du 18 septembre 1963 au Doyen du Sacré Collège sur la seconde session du Concile. — (*L'Oss. Rom.* du 15 sept. 1963).

Dans ce document, le Souverain Pontife, après avoir rendu un hommage tout particulier à la mémoire de Jean XXIII, déclare les motifs pour lesquels il poursuivra l'œuvre entreprise par son prédécesseur :

« Il nous parut toutefois qu'il appartenait à Notre charge d'assumer cette tâche en nous confiant *in Nomine Domini*. Nous sommes poussé en cela, non pas seulement, comme Nous l'avons dit, par le souvenir respectueux d'un tel Pontife, à qui Nous fûmes attaché par tant de liens d'affection en de vénération, mais aussi par le devoir qui découle du fait que la célébration du Concile a commencé et qu'elle engage celui dont la vie tout entière doit être dépensée pour le bien et le progrès Siège apostolique et de l'Eglise catholique. Nous sommes aussi poussé par l'espoir que Nous avons placé dans l'heureuse issue du Concile qui doit développer la vie de l'Eglise, hâter l'unité avec les frères séparés, enfin promouvoir la paix et la prospérité spirituelle de l'humanité dans le monde entier. C'est pourquoi les travaux du Concile reprendront et continueront. Quant à Nous, Nous mettons toutes Nos forces au service de cette entreprise, bien certain que l'aide des Pères du Concile ne Nous fera pas défaut et surtout en **Nous appuyant sur le secours du Saint-Esprit, qu'attend Notre très ferme espérance.** »

Le Saint-Père expose ensuite certaines mesures destinées à favoriser les travaux du Concile :

« Pour la continuation imminente du Concile, et afin d'aider dans une plus large mesure les travaux et d'assurer leur préparation diligente, Nous avons pris un certain nombre de décisions, que Nous espérons très utiles.

» Une Commission a été instituée, comme vous le savez, pour la coordination des travaux du Concile, dont la tâche est d'ordonner les travaux des différentes Commissions, de les suivre et de traiter avec les Eminentissimes Présidents de ces Commissions, non seulement des questions se rapportant à leur compétence, mais aussi en ce qui a trait à l'harmonie des schémas avec les buts que se propose le Concile.

» Les schémas ont été rédigés et élaborés de nouveau sous une forme plus brève, dans le but de viser surtout à l'énoncé des principes les plus généraux, en laissant de côté les questions non pertinentes : il doit être en effet bien acquis que le Concile œcuménique a en vue toute l'Eglise. Dans cette nouvelle élaboration des schémas, on a veillé à faire ressortir le caractère pastoral de ce Concile. Il est en effet nécessaire que la doctrine certaine et immuable de la foi, déclarée et définie par le magistère suprême de l'Eglise et par les précédents Conciles œcuméniques, surtout le Concile de Trente et le premier Concile du Vatican, doctrine respectée fidèlement, soit exposée de la façon que l'exigent les temps présents, afin que les hommes de notre époque puissent s'engager plus aisément dans la voie qui leur permettra d'embrasser la vérité et de recevoir le salut que nous a acquis Jésus-Christ (Discours de S.S. Jean XXIII, 11 octobre 1962).

» Les schémas ont été rédigés en nombre plus réduit, dix-sept, et leurs fascicules ont été pour la plupart envoyés aux évêques.

» Nous avons confié à Notre vénérable Frère Martin John O'Connor, archevêque titulaire de Laodicée de Syrie, la tâche d'améliorer et de développer les services d'information.

» Nous avons aussi décidé que seraient admis aux assemblées conciliaires certains laïques catholiques et certains représentants des principales institutions internationales catholiques, reconnues par le droit ecclésiastique.

» Nous avons eu soin aussi d'inviter à nouveau au Concile œcuménique des observateurs des frères chrétiens séparés du Siège apostolique et même d'accroître leur nombre. Il Nous a paru bon de constituer en temps opportun un Secrétariat qui s'occupera aussi de ceux qui professent une religion non chrétienne.

» Nous vous annonçons aussi que le Secrétariat du Concile pour les affaires extraordinaires a été aboli, et que Nous avons appelé à faire partie du collège des présidents trois autres cardinaux, à savoir le cardinal Stephan Wyszynski, archevêque de Varsovie ; le cardinal Guiseppe Siri, archevêque de Gênes, et le cardinal Gregory Meyer, archevêque de Chicago. Ce Collège aura pour tâche de veiller à la bonne observation du Règlement du Concile, de résoudre les doutes et d'écarter les difficultés qui pourraient se présenter.

» Bientôt seront désignés quatre Cardinaux « Délégués, ou Modérateurs du Concile », à qui Nous confierons la tâche de diriger les travaux ; ils se succéderont dans la conduite des discussions, au cours des Congrégations générales, la liberté des Pères conciliaires restant toujours parfaitement sauve. Bien plus le rôle de ces Délégués sera de faire en sorte que ce que les Pères auront dit individuellement ou en groupe apparaisse avec ordre et clarté. »

L'Oss. Romano du 15 sept. 1963 annonce que le Souverain Pontife a désigné comme délégués les cardinaux Agagianian, Lercaro, Döpfner et Suenens.

Vient ensuite l'annonce de diverses solennités qui auront lieu au cours de la seconde session :

« Pendant la seconde session du Concile plusieurs solennités sont prévues ; les assemblées conciliaires seront interrompues le samedi et le dimanche. A la basilique vaticane, auront lieu un certain nombre de béatifications. Le dimanche des missions, le 22 octobre prochain, Nous consacrerons quatorze évêques de pays de mission.

» Une cérémonie solennelle pour la commémoration de Jean XXIII d'heureuse mémoire aura lieu le 28 octobre, c'est-à-dire le jour de son élection à la chaire de Pierre. Le 4 novembre, fête de saint Charles Borromée, se déroulera en Notre présence la cérémonie solennelle de la commémoration du IV[e] centenaire du décret du Concile œcuménique de Trente sur l'institution des séminaires. Enfin, Nous prendrons pontificalement possession de l'archibasilique du Latran, le 9 novembre, jour de sa dédicace. »

Le Saint-Père, en terminant cette lettre, confie au Doyen du Sacré Collège le soin de porter à la connaissance des Pères conciliaires ces décisions, ces désirs et ces vœux.

2. Exhortation apostolique du 14 septembre 1963 aux évêques de l'univers : prière, pénitence et bonnes œuvres pour le succès du Concile. — (*L'Oss. Rom.*, 1963, 15 sept. — Trad. de la *N.R.Th.*).

Le Souverain Pontife a adressé le 14 septembre aux évêques de l'univers une exhortation apostolique pour leur demander d'inviter leurs ouailles à soutenir le Concile par leurs prières, leurs pénitences, leurs bonnes œuvres.

Dans ce document S.S. Paul VI rappelle comment le Concile est la grande œuvre de Jean XXIII. Malgré la difficulté de la tâche, il a décidé de la poursuivre. Et c'est pourquoi il fait appel à l'aide de tous.

« Suivant les traces de Notre Prédécesseur Jean XXIII, qui n'a cessé de demander que le peuple chrétien sollicite de Dieu, surtout par la prière et les pénitences, des fruits abondants pour le Concile, Nous vous recommandons instamment les mêmes œuvres de piété...

» Nous déclarons solennellement, Vénérables Frères, que c'est dans ce zèle et cette émulation de prières et de pénitence chrétienne qu'il faut mettre le principal espoir de l'abondante moisson spirituelle que produira le Concile ; celui-ci en effet est avant tout l'œuvre du Saint-Esprit. Certes toute l'activité humaine doit être mise au service d'une si grande entreprise. Mais que les buts désirés puissent être atteints complètement et de manière stable, il ne faut pas le demander d'abord à la bonne ordonnance des assemblées, à la sagesse des discussions, ni même aux études préparées par le travail excellent des Pères du Concile. Cela viendra des prières ardentes et prolongées, des mortifications volontaires du corps et de l'esprit offertes à Dieu, de la sainteté des mœurs, des bonnes œuvres, c'est-à-dire de tous ces instruments et secours qui appartiennent à l'ordre surnaturel et dont l'Eglise s'est toujours servie et se sert encore chaque fois qu'il s'agit d'une cause qui intéresse la gloire de Dieu, le salut des âmes, le profit spirituel de l'humanité. »

Le Pape recommande la récitation de la prière pour le Concile composée par Jean XXIII. Il prescrit à toutes les messes de rite latin la *collecta imperata* du Saint-Esprit. Il désire surtout que la sainteté de la vie renforce la puissance de la prière.

« Puisque « la prière est bonne, avec le jeûne et l'aumône » (*Tobie*, XII, 8), que l'on ajoute à ces supplications communes de pieuses œuvres de pénitence. »

Le Pape souhaite que l'on observe le jeûne des quatre temps : « Que l'on adopte aussi d'un cœur prompt et généreux des pénitences volontaires, surtout en s'abstenant des distractions et des spectacles qui, trop souvent, sont indignes et doivent être réprouvés. Nous saisissons cette occasion d'exprimer hautement Nos plaintes à ce sujet. Que l'on pardonne les injures reçues ; qu'une bonté indulgente éteigne les feux nuisibles des querelles... Que l'on soutienne les entreprises publiques de la charité chrétienne, destinées à alléger le sort des malheureux ; et qu'ainsi les miséricordieux se concilient la miséricorde de Dieu. Et que même les plus pauvres ne soient pas étrangers à ce ministère de la bonté : que ceux qui ne peuvent aider leurs frères par leurs aumônes le fassent au moins par leurs prières, leurs paroles de consolation, leurs exemples, le don d'eux-mêmes...

» Enfin, et ceci Nous tient particulièrement à cœur, que Notre exhortation atteigne tous ceux qui, éprouvés dans leur corps ou leur âme, sont en proie à de cruelles douleurs. Ces fils qui Nous sont très chers peuvent dire avec l'apôtre Paul : « Ce qui manque aux souffrances du Christ, je l'achève en ma propre chair, pour son Corps qui est l'Eglise » (Col 1, 24). Aussi que ceux-là saisissent avec empressement l'occasion qui s'offre de consacrer à Dieu leurs misères et leurs douleurs. Ces douleurs en effet chrétiennement supportées ne doivent pas seulement être considérées comme des degrés par lesquels on s'élève vers la patrie éternelle. Mais elles peuvent contribuer au plus haut point à expier les péchés des hommes, « à l'édification du corps du Christ » (Gal. IV, 12), à l'avènement plus rapide de cette rénovation des mœurs chrétiennes désirée et ardemment attendue du Concile œcuménique. »

3. Lettre de convocation à la IIe session du Concile. — (*L'Oss. Rom.*, 16-17 sept. 1963).

A la même date du 14 septembre, le Souverain Pontife a adressé à tous les évêques et autres membres du Concile une lettre individuelle de convocation.

Il y rappelle d'abord le souvenir de Jean XXIII et l'importance de son sacrifice pour le succès du Concile. Puis, il indique à nouveau la note propre du Concile, telle qu'elle a été fixée par Jean XXIII. « Il faut que l'Eglise catholique, douée d'une vigueur éternelle, apparaisse à tous comme ministre du salut : à Elle, le Christ Notre-Seigneur a confié le dépôt de la foi pour qu'Elle le garde fidèlement et que, par son activité infatigable, elle le transmettre à tous les hommes d'une manière bien adaptée. Il faut donc que cette force suprême de l'Eglise qui éclaire les esprits, les attire et les meut, rayonne avec une vigueur nouvelle par le fait du Concile, réuni auprès de la tombe de saint Pierre. Pour atteindre ce but il faudra promouvoir les diverses formes d'apostolat, en usant des moyens adaptés, et les faire concourir de façon ordonnée à la fin unique et excellente. Il faudra appeler le laïcat à participer de façon plus efficace à cette œuvre de salut. Dans le même sens, l'Eglise doit être soucieuse de promouvoir l'unité entre les hommes, surtout entre ceux qui professent la foi chrétienne. Ce souci d'unité est exprimé clairement dans ces paroles du Sauveur : « Il y aura un seul troupeau et un seul pasteur » (Jo 10, 31). »

Le Pape demande enfin aux évêques qu'ils invitent à la prière pour le Concile tous les fidèles et spécialement les malades, tous ceux qui souffrent, les enfants innocents. Que le Saint-Esprit vivifie le Corps de l'Eglise pour qu'enfin « en tous soit le Christ » (Col 3, 11).

PRINCIPAUX DISCOURS ET ALLOCUTIONS DE S.S. PAUL VI du 21 juin au 15 août 1963.

1. Premier radio-message, le 22 juin 1963. — (*A.A.S.*, LV, 1963, 570-578. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 833-839).

Le lendemain de son élection, S. S. Paul VI recevant à la Chapelle Sixtine la troisième obédience des cardinaux adressa au monde, en langue latine, son premier radio-message :

« Nous qui, au jour consacré au Cœur très doux de Jésus, avons assumé la charge de conduire le troupeau du Seigneur, — ce qui, d'après saint Augustin, est surtout une charge d'amour (In Io. 123, 5), puisque c'est l'exercice vigilant d'une paternelle charité à l'égard de toutes les brebis rachetées par le Sang très précieux de Jésus-Christ — Nous sommes saisi de sentiments multiples, mais avant tout rempli d'une ferme confiance dans l'aide toute-puissante de Dieu. Celui qui, par les suffrages des Pères du Sacré-Collège, a manifesté son adorable volonté et Nous a confié le soin de gouverner la Sainte Eglise, celui-là même, sans aucun doute, accordera à Notre cœur, tremblant devant le poids de la charge qui Nous a été imposée, une force vigilante et sereine, un zèle infatigable de la gloire divine, la sollicitude constante de propager ouvertement et opportunément l'Evangile de Dieu dans toutes les nations.

Au début de Notre ministère pontifical, le souvenir de Nos Prédécesseurs, qui Nous ont laissé un héritage spirituel sacré et glorieux, Nous revient agréablement et aimablement à l'esprit : Pie XI, avec sa force d'âme indomptable ; Pie XII, qui a illustré l'Eglise par la lumière d'un enseignement plein de sagesse ; Jean XXIII, enfin, qui a donné au monde entier l'exemple de sa bonté singulière.

Le rayonnement de Jean XXIII.

Mais Nous aimons évoquer de façon toute particulière, avec une piété reconnaissante et émue, la figure du regretté Jean XXIII qui, dans la période brève mais très intense de son ministère, a su s'attacher le cœur des hommes, même des plus éloignés, par sa sollicitude incessante, sa bonté sincère et concrète pour les humbles, par le caractère éminemment pastoral de son action, qualités auxquelles s'ajoutait le charme tout particulier des dons humains de son grand cœur. Le rayonnement exercé sur les âmes a été une marche de clarté en clarté, comme une flamme ardente, jusqu'à l'extrême sacrifice de soi supporté avec cette force d'âme qui a ému le monde, en unissant tous les hommes autour de son lit de douleur et en leur donnant « un seul cœur et une seule âme » dans un seul élan de respect, de vénération et de prière.

L'héritage sacré que Nous recueillons avec respect de Nos prédécesseurs immédiats Nous montre clairement la gravité de la tâche qui Nous incombe.

Pour reprendre les termes de saint Léon le Grand, Notre Prédécesseur : « Considérant Notre petitesse, Notre faiblesse et la grandeur de la charge assumée, Nous devons Nous aussi redire la parole du prophète : Seigneur, j'ai entendu votre parole et j'ai craint ; j'ai considéré vos œuvres et j'ai été saisi de frayeur... Cependant confiant dans la propitiation incessante du Prêtre tout-puissant et éternel qui, semblable à nous mais égal au Père, a abaissé la divinité jusqu'à la condition humaine et a élevé les hommes jusqu'à la condition divine,

Nous Nous réjouissons, de manière digne et pieuse, de ce qu'il a voulu décider (Serm. III, 1-2 ; PL, 54, 144-145).

Le Concile.

Certes, ce qui réclame la part la plus importante de Notre activité pontificale c'est la continuation du II[e] Concile Oecuménique du Vatican, vers lequel tous les hommes de bonne volonté tournent leurs regards. Ce sera l'œuvre principale à laquelle Nous consacrerons toutes Nos énergies, animé du désir que l'Eglise catholique, qui brille dans le monde comme un étendard levé au loin sur les nations (cfr Is., 5, 26) attire à elle tous les hommes, par sa grandeur native, par la riche vigueur de sa jeunesse, par le renouveau de ses institutions, par la diversité et la multitude de ses membres de toute tribu et de toute langue, de tout peuple et de toute nation (Apoc. 5, 9).

Ainsi dans l'exercice de la charge apostolique Nous Nous proposons avant tout de déclarer hautement et solennellement devant le monde entier que le salut désiré ne peut être attendu que de l'Evangile de Jésus-Christ « et qu'il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés » (Act., 4, 12).

Revision du Code et justice dans les relations.

C'est là aussi que doit tendre le travail de la revision du Code de droit canonique ainsi que la poursuite des efforts entrepris pour que les rapports entre les peuples et les problèmes sociaux se résolvent dans une plus grande justice, d'après les normes des encycliques sociales de Nos Prédécesseurs ; Nous parlons d'une justice qui est fondée sur la vérité, la liberté et le respect mutuel des droits et des devoirs. En effet, le véritable amour du prochain — qui est la meilleure preuve de l'amour, même de Dieu — ordonne très certainement que tous les hommes s'efforcent de mieux résoudre les problèmes sociaux ; elle demande aussi que des mesures soient prises pour aider les nations en voie de développement, dont les citoyens sont souvent forcés de mener une vie qui n'est pas digne de la condition humaine. La charité demande enfin que partout dans le monde l'on travaille généreusement dans une communauté de vues et d'action à améliorer les conditions de la vie humaine.

La nouvelle époque que les conquêtes spatiales ont ouverte à l'humanité sera singulièrement bénie du Seigneur si les hommes savent reconnaître qu'ils sont frères entre eux, avant que d'être des compétiteurs, et s'ils savent édifier l'ordre du monde dans la crainte de Dieu, dans le respect de sa loi, dans la lumière de la charité et de la collaboration mutuelle.

La paix entre les peuples.

Nos travaux et Nos pensées auront en outre comme but, avec l'aide de la grâce de Dieu, d'assurer très solidement la paix entre les peuples, le plus excellent de tous les biens. Cette paix ne consiste pas seulement dans l'absence de rivalités belliqueuses et de factions opposées ; mais elle doit partir de l'ordre établi par Dieu, Créateur et Rédempteur, ordre gardé religieusement ; elle demande que l'on tente efficacement et constamment à l'estime mutuelle et à l'amour fraternel ; elle réclame que la bonne volonté se traduise dans des gestes non équivoques et que jamais l'on ne cesse de travailler à une concorde efficace pour le bien véritable de l'humanité, dans une charité qui n'est pas feinte (2 Cor. 6, 6).

En ce moment où tous lèvent le regard vers cette Chaire de la vérité et vers Celui qui a été appelé à exercer sur terre le pouvoir de Vicaire du Christ, Nous

ne pouvons que les exhorter très instamment, au nom de ce même Christ, à une concorde vraie, franche, pleine de confiance, capable d'unir les hommes dans un respect mutuel et sincère. Aussi, c'est en parlant au nom de ce même divin Rédempteur que Nous faisons appel à tous les hommes pour qu'ils s'emploient à procurer le salut de la famille humaine, à promouvoir dans la paix ses droits *naturels*, à *favoriser sa vie religieuse elle-même*. Ainsi le *genre* humain sera amené à rendre à Dieu, de manière plus empressée et plus digne, l'honneur qui lui est dû.

Il ne manque pas dans ces derniers temps d'indices en ce sens, pleins d'espoirs, émanant d'hommes de bonne volonté. Et tandis que Nous en remercions grandement le Seigneur, mû aussi par lui Nous promettons à tous Notre collaboration, sereine sans doute, mais ferme, pour que le monde entier jouisse dans la sécurité du don très précieux de la paix.

L'unité des chrétiens.

Enfin, Notre service pontifical poursuivra avec la plus grande sollicitude la grande œuvre engagée dans la joyeuse espérance et sous d'heureux auspices par Notre Prédécesseur : à savoir que le vœu ardent du Divin Rédempteur : que tous soient un (Jo 17, 71) se réalise enfin, comme c'est le vif désir de tous. Pour que cela arrive bientôt, Jean XXIII mourant a offert sa vie comme une hostie agréable à Dieu. C'est pourquoi le rétablissement de l'union entre tous les chrétiens, perdue hélas aux siècles passés, se partagera tous Nos desseins et Nos prières. Représentant du Christ sur terre, Nous sommes parfaitement *conscient de la tâche qui Nous est confiée et des avertissements contenus dans* les paroles de Jésus-Christ : « Simon, Simon... j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères » (Luc, 22, 31-32). C'est pourquoi Nous ouvrons Nos bras à tous ceux qui se glorifient du nom du Christ. Nous les appelons du doux nom de frères ; Nous voudrions qu'ils sachent que Nous leur portons une constante bienveillance ; qu'ils trouveront dans l'Eglise Romaine comme la maison paternelle où seront exaltés et ornés d'une nouvelle splendeur les trésors éclatants de leur histoire, de leur culture, de leur patrimoine religieux. »

Dans la seconde partie du radio-message, Paul VI s'adressa tour à tour aux cardinaux et aux évêques, à la curie romaine, aux prêtres et aux religieux, à la population de Rome, aux diocèses de Milan, d'où il vient, et de Brescia, où il naquit, à l'Eglise du silence, aux missionnaires, à l'Action Catholique, à tous ceux qui souffrent — malades, pauvres, prisonniers, exilés, réfugiés — enfin à tous les fidèles.

C'est un appel à la collaboration universelle pour que « tous, selon la nature de leurs fonctions » travaillent activement à établir « un ordre plus juste dans ses institutions, plus efficace dans sa législation, plus digne dans ses mœurs privées et publiques, toujours plus prompt à défendre la paix ».

2. Allocution au clergé de Rome le 24 juin 1963. — (*L'Oss. Rom.*, 24-25 juin 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 841-846).

S. S. Paul VI a pris sans retard contact avec les dignitaires du Vicariat de Rome, les curés et les prêtres appliqués au ministère pastoral dans son diocèse. Cette ville de Rome, où il a séjourné pendant trente-quatre ans de son sacerdoce, **il en connaît les grandeurs et les problèmes. Il entend assumer dans tout son**

poids sa tâche pastorale en une ville qui devrait répandre sur le monde entier une lumière de foi chrétienne et de sainteté de mœurs. Son séjour à Milan l'a affronté aux problèmes pastoraux du ministère sacré dans les expressions les plus caractéristiques de la vie moderne. Il en a retiré une double conviction qu'il communique à ses auditeurs :

« D'abord, que l'évangélisation du monde, également de notre monde moderne si profane et souvent si hostile à la religion, dépend avant tout du clergé, ainsi que le Christ l'a établi et ainsi que l'Eglise ne cesse de le proclamer. Aucune époque de l'histoire, peut-être, n'a été, de par sa nature ou de propos délibéré, aussi étrangère et aussi contraire au sacerdoce et à sa mission religieuse que l'époque actuelle ; et en même temps, aucune époque n'a autant montré qu'elle avait besoin de l'action pastorale de prêtres bons et généreux ; Nous dirons même (comme si une grande espérance s'ouvrait devant Nous) qu'aucune époque n'a été aussi réceptive à cette action. C'est là une chose très remarquable. Mais quelle importance ne prend-elle pas pour quiconque est responsable, soucieux et désireux de la véritable prospérité de la société actuelle ! Quelle voix secrète ne peut-elle pas faire entendre dans le cœur de cette jeunesse qui se sent appelée à une mission, à un héroïsme, à une vocation susceptibles de donner à notre monde moderne, à la fois merveilleux et craintif, un visage chrétien nouveau et vivant !

L'autre conviction, c'est que le clergé consacré au ministère pastoral, formé dans le cadre séculaire de la paroisse, tout entier au service des âmes, tout pénétré de ce privilège de sacrifice et de charité qu'il a d'être à toute heure, pour tout besoin, pour toute catégorie de fidèles ou d'âmes éloignées, en contact direct avec l'humanité frémissante de grandeur et de misère, pour verser en elle le baume de la parole et de la grâce, ce clergé mérite en premier Notre considération, Notre affection, Notre soutien et Notre Bénédiction.

Cela ne veut pas dire que dans l'Eglise de Dieu d'autres innombrables vocations et fonctions doivent être oubliées ou moins estimées ; non certes. Cela ne veut pas dire non plus que l'institution paroissiale soit à elle seule capable de répondre aux besoins très nombreux et complexes de l'évangélisation et de la formation chrétienne. Et cela ne veut pas dire, ajouterons-Nous, que le laïcat, Notre très cher et très digne laïcat catholique, soit superflu dans le grand et commun effort pour faire vivre le Christ dans le monde. Mais Nous croyons simplement que cette antique et vénérée structure de la paroisse a une mission indispensable et d'une grande actualité ; c'est à elle qu'il revient de créer la première communauté du peuple chrétien ; de former les fidèles à la vie liturgique et de les rassembler dans l'expression normale de celle-ci ; de conserver et d'aviver la foi chez les hommes d'aujourd'hui ; de leur enseigner la doctrine de salut du Christ ; de pratiquer en esprit et en actes l'humble charité des œuvres, bonnes et fraternelles. »

3. Allocution du 30 juin, en la cérémonie du couronnement. — (*L'Oss. Rom.*, 2 juillet 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 929-936).

Dans la soirée du 30 juin, sur la Place Saint-Pierre, eut lieu le couronnement de S.S. Paul VI, devant 71 cardinaux, 200 évêques, 93 missions extraordinaires et une foule évaluée à 200.000 personnes.

Le Souverain Pontife s'exprima en neuf langues. Il exalta d'abord en latin la grandeur de l'Eglise et, malgré le poids de sa charge, déclara sa confiance

en la T.S. Vierge et dans les saints Apôtres Pierre et Paul. Puis, en italien, il dit comment il entendait la tâche qui lui était confiée, les préoccupations doctrinale et pastorale qui animeraient son pontificat, son intention de poursuivre le Concile, notamment en vue de préparer le retour à l'unité, « dans la vérité et dans la charité », des frères chrétiens séparés.

Le Pape a poursuivi en français :

« Vénérables frères, chers fils ici présents, et vous tous, où que vous soyez, qui entendez Notre voix :

Permettez au nouveau Pape de recourir à un idiome plus largement répandu et compris pour déclarer, humblement mais fermement, à la face du monde, en cette aurore de son Pontificat, quels sentiments l'animent et quelle attitude il entend adopter vis-à-vis des Eglises séparées, vis-à-vis du monde moderne.

A l'égard des Eglises orientales catholiques.

L'Eglise — est-il besoin de le redire après tant et de si explicites déclarations de Nos Prédécesseurs ? — considère comme une incomparable richesse la variété des langues et des rites dans lesquels s'exprime son dialogue avec le ciel. Les communautés orientales, porteuses d'antiques et nobles traditions, sont à Nos yeux dignes d'honneur, d'estime, de confiance. Le déploiment de la splendide liturgie de la messe papale, avec le chant en latin et en grec de l'Epître et de l'Evangile, n'est-il pas déjà par lui-même un témoignage parlant de la sollicitude avec laquelle l'Eglise a recueilli l'héritage du lointain passé et le défend contre l'érosion des siècles ? Que les vénérables Eglises orientales aient confiance dans le Siège apostolique, Nous les y exhortons avec amour, et qu'elles aient à cœur avant tout de persévérer dans ce qui fait leur double titre de gloire : fidélité la plus entière à leurs origines, attachement sans défaillance au successeur de Pierre, centre vital de l'apostolat du Corps mystique du Christ.

A l'égard des chrétiens non catholiques.

A ceux qui, sans appartenir à l'Eglise catholique, sont unis à Nous par le lien puissant de foi et d'amour du Seigneur Jésus et marqués du sceau de l'unique baptême — *unus Dominus, una fides, unum baptismum* (Ephés., 4, 5), — Nous Nous adressons avec un respect doublé d'un immense désir : celui-là même qui anime depuis longtemps beaucoup d'entre eux : hâter le jour béni qui verra, après des siècles de funestes séparations, se réaliser parfaitement l'instante prière du Christ à la veille de sa mort : « *Ut sint unum* (Jean, 17, 11). Qu'ils soient un ! »

Nous recueillons avec émotion sur ce point l'héritage de Notre inoubliable Prédécesseur le Pape Jean XXIII qui, sous le souffle de l'Esprit, fit naître d'immenses espérances, que Nous considérons comme un honneur et un devoir de ne pas décevoir.

Pas plus que lui, certes, Nous ne nourrissons d'illusions sur l'ampleur du problème à résoudre et la gravité des obstacles à surmonter. Mais, fidèle à la consigne du grand Apôtre, dont Nous avons pris le nom : *Veritatem facientes in caritate* (Ephés., 4, 15), Nous entendons, appuyé sur les seules armes de la vérité et de la charité, poursuivre le dialogue engagé et faire avancer, autant qu'il sera en Notre pouvoir, l'œuvre entreprise.

A l'égard du monde moderne.

Mais au-delà des frontières du christianisme, il est un autre dialogue dans lequel l'Eglise est engagée aujourd'hui : le dialogue avec le monde moderne. A un examen superficiel, l'homme d'aujourd'hui peut apparaître comme de plus

en plus étranger à tout ce qui est d'ordre religieux et spirituel. Conscient des progrès de la science et de la technique, enivré par des succès spectaculaires dans des domaines jusqu'ici inexplorés, il semble avoir divinisé sa propre puissance et vouloir se passer de Dieu.

Mais derrière ce décor grandiose, il est facile de découvrir les voix profondes de ce monde moderne, travaillé lui aussi par l'Esprit et par la grâce. Il aspire à la justice ; à un progrès qui ne soit pas seulement technique, mais humain ; à une paix qui ne soit pas seulement la suspension précaire des hostilités entre les nations ou entre les classes sociales, mais qui permette enfin l'épanouissement et la collaboration des hommes et des peuples dans une atmosphère de confiance réciproque. Au service de ces causes, il se montre capable de pratiquer, à un degré étonnant, les vertus de force et de courage, d'esprit d'entreprise, de dévouement, de sacrifice. Nous le disons sans hésiter : tout cela est Nôtre. Et Nous n'en voulons pour preuve que l'immense ovation qui s'est élevée de partout à la voix d'un Pape invitant naguère les hommes à organiser la société dans la fraternité et dans la paix.

Ces voix profondes du monde, Nous les écouterons. Avec l'aide de Dieu et à l'exemple de Nos Prédécesseurs, Nous continuerons à offrir inlassablement à l'humanité d'aujourd'hui le remède à ses maux, la réponse à ses appels : « *Investigabiles divitias Christi* (Ephés., 3, 8). « Le Christ et ses insondables richesses ». Notre voix sera-t-elle entendue ? »

Le Pape s'exprimant ensuite en anglais note « que cette langue si répandue » contribue d'une façon appréciable à une plus grande compréhension et à une plus grande amitié entre les nations et les races. » Et, à ce propos, il manifeste son intention de travailler au rapprochement de tous les hommes de bonne volonté dans la charité mutuelle et la paix.

Aux pays de langue allemande, Allemagne, Autriche, Suisse, le Pape exprime aussi sa sympathie et les vœux qu'il forme pour eux.

Puis il continue en espagnol :

« Notre pensée va aussi, avec une particulière affection, au vaste monde de l'hispanité, à tous ces peuples qui ont en commun une même tradition catholique, possèdent un riche patrimoine spirituel et se glorifient d'être la patrie de saint Isidore et de sainte Thérèse, de sainte Rose de Lima et du Lys de Quito ; tous ces peuples qui prient dans la même langue et attirent sur eux le regard complaisant de Dieu. Par leurs réalisations et leurs promesses, spécialement par leur ferme adhésion à la Chaire de Pierre et la ferveur mariale qui les distingue, ils font vibrer d'émotion Notre cœur de Père et de Pasteur, et ils donnent à l'Eglise des motifs de mettre en eux son espérance et sa prédilection. »

En portugais, Paul VI a salué la terre de Sainte Marie de Fatima et le Brésil, terre de la Sainte Croix.

Puis il s'est adressé à la Pologne toujours fidèle, *Polonia semper fidelis*.

Enfin, il a appelé la bénédiction du Très-Haut sur le peuple russe.

4. Allocution du 9 juillet 1963 sur l'aide à l'Amérique latine. — (*L'Oss. Rom.*, 10 juillet 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 993-998).

Le 21 avril 1958, Pie XII créa une Commission pontificale pour stimuler et coordonner l'Aide à l'Amérique latine. A l'occasion du 5e anniversaire de cette fondation, S.S. Paul VI en a reçu les membres, ainsi que ceux du Conseil épisco-

pal latino-américain (CELAM). Des représentants de l'épiscopat de divers pays s'intéressant à l'Amérique latine et des Supérieurs religieux assistaient à l'audience. Le cardinal Confalioneri, président de la Commission pontificale (CAL), fit rapport au Saint-Père des travaux accomplis et des projets en voie d'exécution. Le Pape exprima sa satisfaction et remercia les divers artisans de cette grande œuvre. Il leur demanda de la poursuivre en esprit de véritable collaboration :

« Mais à vous qui savez combien sont graves et délicats les problèmes de l'Eglise en Amérique latine, Nous voulons dire, en comptant sur votre compréhension : Continuez à travailler avec le même esprit, et même, si possible, avec un redoublement de ferveur et de résolution. Que ces résolutions soient toujours généreuses, qu'elles vous poussent vers de nouveaux buts, dans une vision large et vraiment universelle.

La collaboration à laquelle vous a appelés et vous appelle l'Eglise, mère de tous les rachetés, et pour laquelle elle vous mobilise en quelque sorte, est une entreprise sainte et méritoire, qui se présente aux horizons des âmes que « presse la charité du Christ ». Que le véritable esprit de collaboration, en « luttant d'un même cœur pour la foi de l'Evangile » (Phil., 1, 27), soit profondément ressenti et vécu par chacun, en vue d'un développement organique et bien ordonné de toutes les activités.

Il est indispensable de se retrouver ensemble, comme en un point de rencontre commune, pour étudier, examiner, supputer les possibilités concrètes d'action, clarifier les situations et passer ensuite résolument aux actes. »

Le Souverain Pontife montre comment la collaboration, sous la direction de la Commission pontificale, conduira à la meilleure utilisation des forces disponibles et à leur répartition équitable.

Il faut déplorer spécialement le manque de prêtres. La mission de l'Eglise est essentiellement religieuse. D'où la nécessité d'intensifier l'action pastorale proprement dite. Cependant « rien n'est étranger au prêtre qui a compris la valeur et l'extension de son ministère, lequel a pour fin de tout imprégner de l'esprit du Christ. » « C'est ainsi que l'action sociale bien comprise trouve elle aussi la place qui lui revient parmi les devoirs du prêtre ; elle sera comme une extension du ministère sacerdotal proprement dit. »

D'autres objets devront retenir l'attention : les séminaires, l'instruction religieuse, surtout des jeunes les responsables de demain, la collaboration du laïcat.

Malgré l'ampleur et la tâche, le Pape exprime sa ferme confiance :

« Oh ! nous prévoyons la complexité et la difficulté de cette entreprise apostolique. Nous savons bien à quel point Nos forces sont insuffisantes pour la mener à bonne fin ; mais il Nous semble entendre résonner à Nos oreilles les paroles prodigieuses de Jésus, hôte de la barque de Pierre, au moment de la pêche miraculeuse : « Avancez en eau profonde et jetez vos filets pour la pêche » (Luc, 5, 4).

A l'exemple de Nos vénérés Prédécesseurs, confiant dans votre fidèle et multiforme collaboration, et surtout assuré de l'assistance du Seigneur, Nous osons Nous appliquer ces paroles divines à Nous, ainsi qu'à la condition présente de l'Eglise catholique dans le grand continent latino-américain. Serrant d'une main craintive, mais ferme, le gouvernail de cette barque porteuse d'un grand destin, Nous la poussons vers le large, sur l'océan de l'histoire d'aujourd'hui et de demain, pour une nouvelle victoire de l'Evangile. »

5. S.S. Paul VI et l'Action catholique.

A différentes reprises au cours du mois de juillet, le Souverain Pontife a eu l'occasion d'exprimer ses sentiments sur l'Action catholique :

Aux Assistants diocésains de la jeunesse d'Action catholique italienne, le 4 juillet, il a dit le vif intérêt qu'il a toujours porté à un ministère qu'il estime primordial, celui de la formation des jeunes[1].

Aux présidentes diocésaines de l'Union féminine d'Action catholique italienne, le 5 juillet, le Pape a expliqué le mot « pastoral », en lui donnant le sens de « ministère responsable ». Or l'amour maternel peut être d'une certaine manière comparé à l'amour pastoral. Non pas certes que les femmes reçoivent une investiture canonique, comme le prêtre pasteur d'âmes. Mais les femmes d'Action catholique ont à nourrir leurs âmes, leurs pensées, leurs actions du grand amour qui doit animer le pasteur dans son *officium amoris*[2].

C'est surtout dans l'audience accordée le 25 juillet[3] à 300 prêtres, délégués épiscopaux de l'Action catholique italienne, que S.S. Paul VI s'est prononcé nettement sur la nature et l'importance du mouvement :

« Nous désirons que l'Action catholique vive et demeure substantiellement telle que l'autorité et la sagesse de Nos Prédécesseurs vénérés l'ont envisagée dans ces dernières décennies. Elle appartient désormais au dessin constitutionnel de l'Eglise. Les formes en sont variées suivant les divers pays, et les différentes traditions, les différentes exigences, les différents développements. Mais sa définition de collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise demeure. La structure de son organisation, réalisée en Italie, dans ses grandes lignes demeure. Et elle demeure non seulement comme conception mais aussi comme programme. Elle demeure comme un devoir chez ceux qui ont la responsabilité de promouvoir le ministère pastoral et la formation des laïcs à l'activité apostolique de l'Eglise. Elle demeure surtout comme une vocation offerte aux laïcs eux-mêmes, de passer de la conception inerte et passive de la vie chrétienne à une conception consciente et active, de l'état de chrétiens plus de nom que de fait, étrangers à la compréhension et à la participation aux problèmes de l'Eglise, auxquels ils n'avaient aucune part, à l'état de fidèles convaincus de pouvoir et de devoir partager sa plénitude communautaire, la responsabilité de son action, son témoignage douloureux et glorieux, sa charité missionnaire.

Bien plus, Nous dirons, spécialement pour ce qui concerne l'Italie : Nous désirons que l'Action catholique reprenne vigueur et acquière une nouvelle capacité d'attirer à soi des âmes généreuses, des esprits jeunes et forts, des hommes et des femmes de pensée et d'action, des catholiques désireux d'être écoutés et mis à contribution pour l'animation chrétienne de la société moderne.

Dans ce but, Nous vous proposons maintenant deux choses, à vous, excellents prêtres qui, précisément, vous demandez quelles voies doivent s'ouvrir à l'Action catholique : Nous vous demandons avant tout d'avoir confiance dans cette forme d'apostolat de l'Eglise. Elle n'est pas dépassée, elle n'a pas à être remplacée, sa tâche n'est pas épuisée. Cherchez les nouvelles ressources dont elle a besoin pour demeurer bien vivante et efficace dans ses propres racines intérieures, dans ses raisons d'être, dans sa profonde immersion dans les sources de la vérité, de la liturgie et de la grâce ; dans sa cohésion avec la hiérarchie, c'est-à-dire avec

1. *L'Oss. Rom.*, 6 juillet 1963. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1004-1006.
2. *L'Oss. Rom.*, 7 juillet 1963. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1001-1004.
3. *L'Oss. Rom.*, 27 juillet 1963. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1057-1060.

le plan de salut institué par Notre-Seigneur, et vous trouverez votre Action catholique vivante et généreuse, capable d'une nouvelle vitalité et d'un nouvel épanouissement.

La seconde chose regarde les laïcs plutôt que le clergé, qui dirige et assiste l'Action catholique ; mais elle vous concerne aussi, vous-prêtres, qui devez en être les promoteurs et les conseillers. Il faut que les laïcs puissent considérer l'Action catholique comme leur œuvre propre qui, non seulement leur est destinée, mais qui doit être formée et développée par eux, reliée certes à la hiérarchie ecclésiastique, disposée même à lui obéir et à l'aider, mais capable également de prendre ses initiatives propres et ses propres responsabilités, comme il convient précisément à un organisme qui vise à former des chrétiens conscients et adultes, et à donner à l'expression multiforme de leur vie catholique le caractère de maturité et de force qui convient au fidèle militant et moderne. Cette confiance que Nous vous demandons à vous, prêtres, d'avoir dans l'Action catholique, Nous la demandons et Nous l'offrons aussi aux laïcs qui lui appartiennent, avec la certitude que, non seulement Nous n'aurons pas à Nous repentir d'avoir appelé ces mêmes laïcs auprès des pasteurs de l'Eglise, comme s'ils devaient en accroître, du fait du souci de leurs âmes, les inquiétudes, les craintes et les douleurs, mais que Nous aurons à Nous en réjouir et à remercier le Seigneur de Nous avoir fait découvrir dans ces fils ainsi rassemblés et groupés autour de Notre sacerdoce, les plus fidèles, les plus chers, les plus avisés, les plus intrépides collaborateurs, les amis des heures intimes et tristes, les frères, comme disait saint Paul aux Philippiens, très chers et très affectionnés, joie et couronne de l'apostolat évangélique (cfr Phil., 4, 1). »

Aux présidents diocésains de l'Action catholique italienne, le 30 juillet[1] le Pape a parlé de la vie surnaturelle, comme base irremplaçable de l'activité des militants :

« L'enseignement sur la vie surnaturelle du chrétien n'est pas une doctrine qu'on puisse ignorer ou considérer comme secondaire sur le plan religieux, duquel tous doivent normalement être informés pour s'y conformer. Il est, comme chacun le sait, fondamental et il constitue le noyau profond, original et essentiel des rapports que le Christ a instaurés avec l'humanité, qu'il veut voir à sa suite et lui être liée non seulement par une simple fidélité mais également par une communion vitale. Du reste, pour l'Action catholique italienne, cette étude n'est pas nouvelle. Elle forma l'objet de son attention particulière et de sa diffusion dès les premières années de sa présente organisation. Le retour qu'elle y fait semble opportun, pour diverses raisons. Le Concile, comme on l'a dit, réclame une connaissance plus attentive de la vie, non seulement extérieure, mais également intérieure de l'Eglise. De plus, ceux qui se dévouent à l'activité pratique du témoignage catholique ont, plus que tout autre, un besoin et un devoir d'entretenir, en eux-mêmes, la connaissance, la réalité et, en un certain sens, la conscience d'un contact vivant et personnel avec le Christ, au moyen de la grâce, c'est-à-dire au moyen d'un rapport religieux surnaturel, de manière à expérimenter en eux-mêmes et à montrer aux autres que leur foi n'est pas une manifestation conventionnelle de formes données de pensée ou d'habitudes ou de rites, mais un principe vital qui confère une absolue sincérité à leur profession religieuse, que cette foi est une conviction personnelle, une source intime de bonté, de vigueur et de joie, une exubérance intérieure qui déborde dans cette charité extérieure à laquelle nous donnons le nom d'apostolat. »

Mais le Pape demande à ses auditeurs que tout en s'appliquant à étudier et à pratiquer la vie surnaturelle ils ne perdent pas de vue le programme apostoli-

1. *L'Oss. Rom.*, 31 juillet 1963. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1059-1062.

que de l'Action catholique, ni la nécessité des vertus naturelles et notamment des vertus cardinales[1].

6. Le Pape et les jeunes.

S.S. Paul VI a déjà donné de multiples témoignages de l'intérêt très spécial qu'il porte à la jeunesse.

Le 23 juillet, le Saint-Père recevait un groupe de jeunes, représentants de la *sur les problèmes ruraux*[2]. Ce fut pour lui l'occasion d'exprimer sa particulière sympathie pour les jeunes et son intérêt à « la cause de l'Europe ».
Communauté économique européenne, qui avaient tenu à Rome *« un Séminaire »*

« Vous avez deviné que la visite de la jeunesse Nous trouve toujours prêt à l'accueil le plus cordial. Nous voudrions toujours être entouré par la jeunesse ! C'est bien à elle que s'adressent spontanément Notre sympathie et Notre confiance. C'est à elle que Nous lient les souvenirs les meilleurs de Notre vie et de Notre ministère. C'est à elle, surtout, que s'adresse le génie de la religion, que Nous avons la mission de représenter et de promouvoir : car, quoi que l'on puisse penser d'une institution telle que l'Eglise, dont les siècles mesurent l'âge et l'histoire, et dont tout le monde connaît la fidélité à la tradition et à l'héritage de la civilisation humaine, l'Eglise aime la jeunesse, comme un vieil arbre aime le printemps ; bien plus : l'Eglise elle-même est et se sent jeune, parce que les principes dont elle vit sont éternels.

Qu'il Nous soit donc permis de vous saluer au nom d'une commune jeunesse : la vôtre, celle de l'âge, celle des générations nouvelles, celle des temps nouveaux, celle qui a les yeux fixés vers l'avenir comme vers son royaume, la source de ses espoirs et de ses énergies ; la nôtre, celle des vérités et des forces qui ne vieillissent jamais et qui ont en elles le devoir et le secret de l'actualité, et la poussée de l'amour.

Mais il y a d'autres motifs qui Nous rendent votre visite très agréable et très digne de Notre considération la plus attentive et la plus favorable. Vous êtes Européens ; vous êtes les représentants, les symboles — lâchons le mot — les leaders de cette Europe ancienne et nouvelle, que Nos Prédécesseurs ont toujours considérée comme une expression solidaire et unique de peuples, bien différenciés, certes, par des caractères spécifiques, mais en même temps foncièrement unis par une fraternité qui autrefois s'appelait « chrétienté », et qui maintenant peut toujours s'appeler « civilisation chrétienne ». Est-ce à Nous de vous dire que Nous-même Nous considérons l'Europe avec un intérêt très vif et très spécial ? Nous suivons de très près le chemin difficile, lent, parfois incohérent, mais sûrement dirigé vers l'unité, le renouvellement, le progrès et la paix de cette Europe, qui Nous est si chère et dont Nous méditons toujours, à la lumière de la foi, la mission providentielle et universelle. Même à ce point de vue, chers et dignes fils de l'Europe, soyez l'objet de Nos vœux les meilleurs. »

Le 25 juillet[3], après avoir salué les déléguées de la jeunesse féminine de l'Action catholique italienne, le Saint-Père adressait au pèlerinage de la *Fédé-*

1. Signalons encore les allocutions du 10 et du 17 juillet à des groupes ou à des aumôniers d'Action catholique (*La Doc. cath.*, 1963, col. 1015-1017).
2. *L'Oss. Rom.*, 24 juillet 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 1069-1070.
3. *L'Oss. Rom.*, 27 juillet 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 1065-1067.

ration nationale des patronages de Belgique ses éloges et ses encouragements et lui donnait ses consignes :

« L'éloge, d'abord, pour ce que vous êtes et pour ce que vous faites. Largement ouverts à toute la jeunesse — et en particulier aux adolescents, — centrés généralement sur la communauté chrétienne constituée par la paroisse, vos « patros », comme vous les appelez en une sympathique abréviation, sont dans les meilleures conditions pour donner aux jeunes cette part d'éducation qui vient si heureusement compléter celle qu'ils reçoivent dans la famille et à l'école : l'« éducation pour la vie », qui les habitue à la pratique d'une foi profonde et vivante, qui les amène à professer, non plus seulement pour eux-mêmes, mais pour le bien des autres, leurs convictions religieuses.

Les fruits de cette éducation, Nous les avons en quelque sorte sous les yeux : les jeunes qui vous ont précédés ici en 1956 étaient quelques centaines, vous êtes près de deux mille. Votre mouvement comptait alors 37.000 membres : il s'apprête, Nous a-t-on dit, à franchir le cap des 50.000. Et vos diverses campagnes — campagne des vocations, campagne des retraites fermées — ont été riches de fruits précieux pour vos âmes et pour l'Eglise. Voilà, en vérité, de quoi remercier Dieu.

Nous ajoutons : voilà de quoi réjouir le cœur du Vicaire de Jésus-Christ. Il est heureux de vous féliciter tous : prêtres, dirigeants laïcs, jeunes gens, et de vous exhorter, autant qu'il est en Lui, à persévérer dans votre bel élan, à élargir vos rangs toujours davantage, et surtout à intensifier votre effort en profondeur sur les âmes des adolescents.

Pour concrétiser ces encouragements, Nous voulons vous laisser une consigne précise d'action, qui soit comme le fruit de votre pèlerinage à Rome, en même temps que le bouquet spirituel des trois années de cette « campagne des vocations » que vous êtes venus clôturer ici. Cette consigne tient en un mot : *Fidélité.*

Fidélité à l'Eglise : absolue, inconditionnelle, avec tout ce que cela suppose de docilité filiale, de renoncement parfois, de fierté aussi, humble et reconnaissante. C'est dans un profond et fidèle amour de l'Eglise que vous puiserez à la fois le secret de la paix de l'âme et la garantie d'une véritable efficacité dans l'apostolat.

Fidélité à votre mouvement. Et ceci concerne surtout les plus grands. Les « patros » sont faits pour les jeunes, certes, mais ils ont encore grand besoin de votre dévouement lorsque, parvenus à l'âge adulte, vous vous trouvez en mesure de faire bénéficier vos frères plus jeunes de la formation que vous avez reçue vous-mêmes jadis au « Patro ». Combien nécessaire et digne d'éloges ce dévouement, souvent obscur et peu considéré, aux œuvres post-scolaires !

Fidélité enfin à votre « statut spirituel » : pratique de l'oraison, de la direction, de la lecture spirituelle, et surtout pratique de la « retraite annuelle ». Quel immense profit pour vos âmes, quelle édification pour vos frères, dans ces trois jours de silence total où des centaines d'entre vous vont, chaque année, se mettre à l'écoute de Dieu, refaire leurs forces pour retourner plus vaillants aux combats de la vie ! La fidélité à la retraite fermée, c'est l'assurance du progrès de l'âme, le gage d'une activité heureuse et féconde au service de l'Eglise et de vos frères.

Chers Fils, que Dieu « vous accorde d'être fortifiés par son Esprit, pour que grandisse en vous l'homme intérieur » (*Eph.* 3, 16) : ce souhait du grand Apôtre dont Nous avons pris le nom, Nous vous l'adressons à Notre tour. »

Le 30 juillet, S.S. Paul VI adressait à l'archevêque d'Athènes un message destiné aux *scouts participant au XI^e Jamboree mondial*[1] :

1. *L'Oss. Rom.*, 5-6 août 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 1132-1133.

« Au moment où se rassemblent, dans la plaine historique de Marathon, des milliers de scouts venus du monde entier pour leur traditionnel Jamboree, Notre cœur se tourne vers eux avec une paternelle affection ; et, à l'exemple de Nos derniers Prédécesseurs, Nous invoquons d'un cœur ému sur leur grand rassemblement mondial la protection du Dieu tout-puissant.

Ayant Nous-même connu de très près le scoutisme, Nous avons dès longtemps apprécié les vertus éducatives de ce magnifique Mouvement, et son aptitude à développer dans l'âme des jeunes les meilleurs éléments de la personnalité. Culte de l'honneur et de la loyauté, service du prochain dans un esprit de fraternel dévouement, entraînement au courage physique et moral par une discipline volontairement acceptée ; autant de valeurs humaines que le christianisme a toujours reconnues comme siennes, toujours encouragées. Voir cet idéal partagé et pratiqué par un nombre croissant de jeunes à travers le monde est pour Nous un motif de joie profonde et de solide espérance.

Le thème de ce XI[e] Jamboree, résumé en une formule particulièrement expressive : *Plus haut et plus loin !* est à lui seul un programme plein de promesses et auquel l'Eglise ne peut qu'applaudir. Que désire-t-elle, en effet, sinon l'élévation et le progrès des âmes ? La vie, vue dans la lumière de Dieu, n'est pas stagnante ; elle est une marche, elle est une ascension. Et à quoi tend l'éducation chrétienne sinon à former, avec le secours de la grâce, des hommes qui voient haut et loin ? Et c'est de tels hommes que le monde a, aujourd'hui, plus que jamais besoin.

Ainsi donc, chers scouts du XI[e] Jamboree, mettez votre effort et votre honneur à voir toujours plus haut, toujours plus loin. Plus haut que la vie facile des cités modernes, plus haut que les intérêts ou les plaisirs matériels, où trop d'âmes s'avilissent et s'enlisent ! Plus loin que les étroits calculs de l'égoïsme individuel, que les mesquines rivalités de races, de langues, de nations... Puisse votre « Grand jeu de l'Amitié », symbole de l'esprit qui vous anime, aider au dépassement des barrières artificielles élevées entre les hommes ou les groupes ethniques, être pour tous un stimulant à avancer dans les voies de la fraternité universelle, enseignée par le Christ, fondée dans la reconnaissance du Dieu unique et tout-puissant, Père de tous les hommes ! Voilà Nos vœux pour votre jamboree.

Il se déroule sur une terre privilégiée ; vous saurez entendre les voix qui l'élèvent de ce sol, imprégné, comme il en est peu au monde, de culture humaine et chrétienne. Il se déroule à l'époque d'un Concile œcuménique, en un moment historique où un immense désir soulève les âmes, de mettre fin à des divisions séculaires ; vous saurez reconnaître ce souffle de l'Esprit et vous en inspirer. »

7. Le message pastoral du 11 août 1963 à l'archidiocèse de Milan.

— (*L'Oss. Rom.*, 11 août 1963. — *La Doc. cath.*, 1963, col. 1121-1125).

Comme archevêque de Milan, le Souverain Pontife avait l'habitude d'adresser chaque année à ses diocésains, à l'occasion de la fête de l'Assomption, un message pastoral. Le 11 août dernier, S.S. Paul VI, qui depuis son élection a déjà exprimé à diverses reprises sa sympathie pour l'Eglise de Milan, a voulu tirer les conclusions de l'expérience pastorale qu'il a faite là-bas pendant huit ans et demi. On retrouve dans ce discours des idées exprimées en d'autres circonstances au cours des premières semaines du Pontificat et qui semblent devoir inspirer l'action pastorale de Paul VI : diminution dans le monde du sens religieux ; **nécessité d'une action vigoureuse de la part du clergé et des militants catholiques ;**

prédication de l'évangile ; importance de la constitution d'une communauté chrétienne, diocésaine et paroissiale.

Après avoir exprimé sa peine d'avoir quitté un peuple auquel il voulait se donner totalement, S.S. Paul VI poursuit :

« Mais ce qui Nous peine le plus dans cette brusque séparation c'est la pensée de tout ce que Notre ministère laisse encore d'inachevé à Milan : tant de choses non faites, tant d'autres qui ont échoué, tant enfin encore à leur début ou à demi faites ! cette constatation Nous attriste et Nous oblige à invoquer la miséricorde du Seigneur pour le peu ou le rien que Nous avons fait et à demander votre indulgence, si Nous ne vous avons pas édifiés et servis autant que Nous le devions et que vous en aviez le besoin, et si, des nombreuses choses dont Nous Nous sommes occupé, il y en a davantage de simplement commencées que de vraiment achevées. »

Le Pape expose la gravité de la situation :

« Dès le début de notre ministère Nous eûmes l'impression que les conditions de notre société portaient celles de la vie religieuse à un état d'émergence, comme on a l'habitude de dire, c'est-à-dire de danger et de crise. Et cela non parce que notre diocèse avait été négligé, puisque bien au contraire Nous devons rendre témoignage à l'incomparable zèle de Notre prédécesseur, le Serviteur de Dieu Cardinal Schuster, ainsi qu'à l'admirable organisation ecclésiastique et au développement des œuvres catholiques de l'archidiocèse. Mais c'est précisément la richesse de traditions religieuses dont il peut se réjouir qui constituait le motif de Notre appréhension, car Nous apercevions ces richesses menacées de diminution et de ruine, menacées non pas seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur : dans la conscience du peuple, se modifie et se dissout la saine mentalité religieuse et la traditionnelle fidélité à l'Eglise, qui sont le fondement et la source de cette richesse. Notre crainte était proportionnelle à la valeur du patrimoine spirituel que Nous avions la responsabilité d'administrer. La foi de saint Ambroise, l'héritage de saint Charles, l'effort apostolique des derniers archevêques apparaissaient compromis, non pas tant par l'usure naturelle du temps que par quelque changement radical et irrésistible qui substitue à la conception de la vie de notre peuple une autre conception que l'on ne peut définir qu'avec le terme ambigu de progressive ; elle n'est plus ni chrétienne, ni catholique. »

De cette constatation, le Souverain Pontife conclut à la nécessité d'un renouveau évangélique intense :

« Nous ne pensons pas avoir eu une vision pessimiste, mais plutôt réaliste des dispositions religieuses de notre époque. Il est vrai que ceux qui Nous ont entendu, spécialement durant Nos visites pastorales, auront noté notre appel inquiet, grave et peiné parfois, documenté et analytique à d'autres moments. Ils auront remarqué que Nos conclusions visaient à réveiller les consciences, à stimuler les courages, à recommander des initiatives, à suggérer des plans, comme s'il n'y avait pas de temps à perdre et comme si toutes les bonnes volontés devaient faire preuve d'une activité renouvelée et d'un courage militant pour une œuvre de salut extraordinairement nécessaire. Nous ne voudrions pas que ces recommandations soient oubliées. Nous disions alors que notre époque est une époque décisive. Elle réclame un redoublement d'efforts ; elle nous appelle impérieusement à la défense et au renouvellement ; elle exige la fidélité et le sacrifice des grandes heures.

Nos prêtres ont déjà compris cet appel à se vouer à fond à leurs devoirs pastoraux ; ils feront bien de le suivre. Et de même nos laïcs. L'heure que nous vivons mérite un engagement profond de vie intérieure, de pensée et d'action. Non seulement pour défendre le trésor spirituel que la tradition nous a transmis, mais aussi pour en faire voir l'incomparable mérite, l'immortelle vitalité, la **surprenante actualité, la merveilleuse jeunesse et l'inépuisable fécondité.** L'Evan-

gile, disions-Nous, ne vieillit pas, il est éternel. Mais aujourd'hui, il veut être vécu en plénitude, avec une conscience nouvelle de son originalité et de sa nécessité, et avec un dévouement nouveau. »

Au reste, l'ancien archevêque de Milan se plaît à souligner tous les gages de renouveau qu'il a trouvés dans l'activité du clergé, des religieux, des laïcs, dans la vitalité de certaines paroisses et d'institutions diverses. Mais le problème reste posé : « L'évolution sociale sera-t-elle ruine ou succès pour la vie chrétienne ? »

« Tel est le problème.

Très chers, il vous appartient de le résoudre positivement, victorieusement. Vous le pouvez, disions-Nous. Vous le devez, ajoutons-Nous en raison du rôle de soutien et d'exemple que le diocèse de Milan est appelé à donner lui-même, dans la région lombarde et plus loin encore, en Italie et, en quelque mesure, dans le monde.

Vous le devez et le pouvez, en accueillant ces suggestions et en appliquant les méthodes que vous indiquera le nouveau Pasteur ; ayez, avant tout, fermement ancrée en vous cette conviction : il importe de donner consistance et vitalité à la communauté diocésaine en fortifiant et vivifiant les liens spirituels et disciplinaires qui l'unissent à l'Evêque et qui la répartissent dans les doyennés et les paroisses ainsi que dans les différentes organisations particulières. Que soit renforcée la texture unitaire du diocèse : les mille voix doivent faire un chœur et les légitimes particularités elles-mêmes doivent s'intégrer dans un concert harmonieux. Cela a déjà été dit et répété, et cela le sera encore. Il faut que les résultats en soient plus évidents et plus efficaces.

L'union. Et puis les innombrables questions pratiques : les nouvelles églises, la réorganisation des offices de Curie, la nécessité d'entretenir et d'agrandir le Séminaire, le renforcement de l'Action Catholique, la diffusion de notre presse, les missions...

Et les innombrables questions pastorales : il faut donner clarté, authenticité, vigueur à la prédication ; apprendre au peuple à participer à la liturgie et lui enseigner à prier en chantant. Il est nécessaire de revoir et de développer tout notre système catéchistique. Il faut aller aux immigrants. Et spécialement il faut que le monde du travail et le monde de l'école sachent qu'ils sont aimés de l'Eglise et que nous voulons sceller avec eux un nouveau pacte d'amitié.

Que de choses ! Nous voudrions que soient les premiers à les comprendre les excellents prêtres anciens et vénérés, et les premiers à les réaliser les jeunes prêtres ! C'est à ceux-ci surtout que Nous pensons, parce que Nous savons que c'est de leur conception austère de la vie ecclésiastique, de leur authentique spiritualité et de leur action que dépendra principalement la victoire, en cette heure **de crise morale et religieuse de notre société... »**